

# La lettre de l'Institut Renaudot N°37 octobre 2001

## Sommaire

- [Editorial](#)
- [Croisement des pratiques communautaires: Interview de Gilles Lazimi, Médecin Chef du Centre de Santé de Romainville](#)
  - [Séminaire sur l'évaluation](#)
  - [Centre de documentation](#)
- [Agenda](#)

## Editorial

### La santé en mouvement ?

On a si souvent écrit et parlé de la nécessité d'une évolution du système de santé (protection sociale, distribution des soins, prévention) qu'affirmer que de profondes mutations se construisent paraîtra à beaucoup loin de leurs préoccupations immédiates.

Il serait tout à fait regrettable que tous ceux qui s'inscrivent dans les valeurs de la promotion de la santé et de la santé communautaire ne s'intéressent pas à un environnement qui pourrait profondément bouleverser les pratiques professionnelles, les places respectives des divers acteurs sociaux.

De nombreux textes ou initiatives de ces derniers mois témoignent des interrogations et formulent des propositions (pour certains très convergentes venant de textes différents) qui pourraient dessiner un nouveau cadre pour la santé des années à venir.

Citons ici quelques contributions que nous présenterons dans ce numéro comme le rapport sur "La Santé à l'horizon 2020"<sup>1</sup>, le compte-rendu des travaux du "Grenelle de la Santé" tenu en juillet dernier, le projet de loi "relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé, le premier rapport du nouveau conseil scientifique de la Caisse nationale d'assurance maladie, auxquelles s'ajoutent des documents d'organisations syndicales et politiques. L'année à venir s'annonce peut-être comme riche d'une réflexion sur la Santé.

Les hypothèses avancées sur l'intérêt de mettre en place en France des soins de santé primaires efficaces, les avancées sur les droits des malades, l'insistance

convergente à évoquer des Maisons médicales où seraient proposées des offres curatives et préventives, autant de sujets qui rejoignent les réflexions et les propositions développées depuis des années par notre Institut à travers la promotion de la santé communautaire. Du bougé en perspective !

A côté de ces perspectives intéressantes, qu'il convient d'accompagner, d'encourager, voire d'accélérer, les enjeux économiques ou politiques peuvent faire craindre des remises en cause du principe d'égal accès aux soins pour tous, un affaiblissement de l'offre et de l'intervention publiques en santé, une intrusion renforcée des lois du marché dans le système de protection sociale et de distribution des soins.

Dans la prochaine période, qui devrait être propice aux débats et confrontations, dans ses interventions et actions diverses, l'équipe de l'Institut Renaudot se fixe l'objectif de nourrir la réflexion et la promotion des valeurs de la santé communautaire.

Pour nous aider à mieux connaître des hypothèses diverses formulées, pour mieux comprendre ou imaginer les perspectives de notre société, plus particulièrement dans le champ de la santé, nous avons prévu de placer notre Université 2001 sous le signe de l'avenir, de la prospective.

Nous invitons tous nos fidèles partenaires, nos correspondants nombreux à participer aux travaux de cette Université qui comme les précédentes, sera un moment de découverte et d'échanges utiles en ces moments complexes...

## **MARC SCHOENE**

1 Quel système de santé à l'horizon 2020 ? - Rapport préparatoire au schéma de services collectifs sanitaires. - Ministère de l'Emploi et de la Solidarité - DATAR - CREDES. - Paris : La Documentation Française, 2000.

# **CROISEMENT DES PRATIQUES COMMUNAUTAIRES DE LA SANTE**

## **Interview de Gilles Lazimi, Médecin Chef du Centre de Santé de Romainville par Serge Olivares**

A Romainville en proche banlieue parisienne le docteur Lazimi, a réalisé une action communautaire autour de la santé, en travaillant avec des jeunes sur l'image de soi. Cette action a été réalisée en collaboration avec les élèves et enseignants de la SEGPA (Section Education Générale à Pédagogie Adaptée), le Service Municipal de la Jeunesse, le Centre Municipal de Santé, la Mission Départementale Prévention des Toxicomanies. Elle nous paraît exemplaire, car elle ne semble pas s'intéresser à un problème de santé, alors qu'elle agit sur les facteurs déterminants de la santé.

### **Docteur Lazimi, pouvez-vous nous expliquer votre démarche ?**

"Cela fait des années que nous travaillons avec des lycées, des collèges et des primaires. On s'est aperçu, que dans toutes ces actions, ceux qui en avaient le plus besoin, qu'on arrivait le mieux à aider, étaient les élèves de la SEGPA. Ce sont des adolescents qui ont entre 14 et 18

ans, qui n'ont pas le niveau suffisant pour entrer en 6ème, et qui sont trop âgés pour rester en primaire. Ils cumulent de nombreuses difficultés, sociales, familiales, psychologiques. Ce sont des enfants que l'on a enfermés dans l'échec, qu'on n'a pas réussi à valoriser, à encourager, à qui on n'a pas donné les moyens d'exister.

Ils ont honte d'eux-mêmes, ils ont honte d'être dans la SEGPA, ils en arrivent à être violents entre eux, en direction des plus faibles...

Ils ont beaucoup de difficultés à s'exprimer, à communiquer. Ils ont un très gros retard scolaire et sont en difficultés familiales, sociales et psychologiques.

### **A partir de ce constat qu'avez-vous élaboré ?**

Le temps qui nous paraît essentiel, c'est de les aider à reprendre confiance en eux-mêmes... On a proposé aux élèves de trouver un objet qu'ils aiment, qui leur soit personnel, de le montrer aux autres élèves, d'expliquer la raison pour laquelle il s'agit de leur objet préféré. Défendre leur choix, par rapport aux autres et accepter le choix des autres, ne pas avoir honte, se sentir en situation de sécurité. A travers l'objet ils parlaient d'eux-mêmes. Durant cette phase, on leur a présenté un photographe de renom, qui leur a montré ce que l'on pouvait faire à partir d'un objet, aussi banal pouvait-il être...

Après avoir choisi leur objet, ils devaient, s'ils le souhaitaient écrire un court texte de présentation. Puis, s'ils acceptaient que cet objet soit pris en photo, ils élaboraient un "cahier des charges" pour expliquer comment ils voulaient que leur objet soit photographié.

Un mois après, les élèves volontaires étaient pris en photo avec leur objet, en respectant leur "cahier des charges". Une exposition a ensuite été réalisée avec les photos de l'objet, du jeune et du jeune avec son objet, ainsi que le texte de présentation.

Certains ont refusé de prêter leur objet, de se laisser photographier, ou d'apparaître lors de l'exposition...

Durant cette période (5 mois), on a vu, petit à petit, ces jeunes gens s'affirmer un peu plus... Ils sont comme les autres, ils sont aussi capables que les autres d'écrire, de faire. Au début il ne fallait pas que la SEGPA apparaisse, mais à la fin ils étaient capables de s'affirmer comme élèves de la SEGPA.

### **Etapas de l'action :**

- Rencontre avec le photographe romainvillois Patrick Paufert,
- Les élèves déterminent leur objet préféré,
- Ils argumentent leur choix,
- Travail d'écriture,
- Mise en place du cahier des charges pour la photographie de l'objet,
- Prise de vue de l'élève avec son objet,
- Prise de vue de l'objet en respectant le cahier des charges de l'élève,
- Exposition dans le hall de la mairie.

Parler d'un objet qu'on aime, c'est un peu parler de soi. Faire part de son choix, l'exposer au regard des autres, c'est aussi se mettre dans la lumière et donc s'exposer soi-même. Il faut donc vaincre sa timidité, s'accepter, s'affirmer, exister. Affirmer ses choix, les défendre, les argumenter, les exposer, c'est aussi accepter les critiques.

Inversement, reconnaître les choix des autres, les accepter, c'est comprendre d'autres choix et d'autres points de vue, c'est apprendre à devenir tolérants, à accepter les différences et à s'enrichir de celles-ci. Ainsi accepter l'autre devient s'accepter soi-même.

### **Mais quels rapports avec la santé ?**

Beaucoup de gens nous ont demandé ce que cela avait à voir avec une action prévention/santé, où était la santé là dedans. On n'a pas de discours possible de prévention, d'échanges avec les gens s'ils ne sont pas "bien dans leur peau", si on ne les considère que comme des réceptacles qui vont recevoir le discours de prévention...

On sait maintenant qu'être en bonne santé, même au sens restreint d'absence de maladies, est intimement lié à l'image de soi, au fait d'être actif sur sa propre vie, d'être "bien dans sa peau" en un mot.

### **Qu'est ce que tout cela a produit ?**

Depuis qu'ils ont travaillé avec nous, ils nous reconnaissent, n'hésitent plus à venir au CMS (Centre municipal de santé). On a vu des garçons en consultation au planning familial, ce qui aurait été impensable l'année dernière.

Indéniablement nous avons agi sur l'accès aux soins au sens d'une diminution d'un frein sociologique qui les empêchait d'aller en consultation.

Par ailleurs, lors d'une réunion de bilan avec les professeurs, ceux-ci nous ont raconté les changements de l'ambiance de la classe ; moins de violences, plus de tolérance, plus d'entraide...

Cette action devrait donc avoir des prolongements cette année.

## **SEMINAIRE SUR L'EVALUATION**

### **L'évaluation de la participation dans une action de santé communautaire suppose d'identifier les différents acteurs.**

**Madame Monique Bonin, chargée de la promotion de la santé au sein de la mission de la communauté urbaine de Dunkerque a animé la deuxième séance du séminaire consacré aux acteurs des pratiques communautaires. Extraits de la séance :**

#### **LES ACTEURS**

- **Point de départ : les habitants dans différentes configurations :**

Un individu inorganisé, donc n'appartenant à aucune organisation, association ou mouvement. Il peut être au départ d'une action communautaire. Ex. : une ancienne toxicomane qui a des choses à dire, quelqu'un qui veut faire du communautaire...

Un petit groupe inorganisé (sans étiquette) : comme des habitants d'un même immeuble. Ex. : des femmes qui ont créé une laverie, puis seulement dans un deuxième temps, se sont constituées en association.

Un groupe plus structuré : parents d'élèves d'une même école, associations de santé, (ex. : femmes ayant un cancer du sein...). Personnes qui projettent une action et décident ensuite d'aller chercher de l'aide.

Initiatives des professionnels de tous les champs (éducation, jeunesse, santé, habitat...).

Il est très important de bien repérer les occasions multiples possibles de rencontrer ces personnes.

Un professionnel isolé : (animateur de quartier, enseignant, secrétaire de CMS...), qui, de par sa profession, est déjà en contact avec des groupes de jeunes ou d'adultes.

Collectivement : par exemple, dans le cadre d'un comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (C.E.S.C.) d'un collège travaillant sur la déclinaison des demandes des élèves. Ce sera néanmoins une initiative du proviseur ou du principal.

Collaboration habitants - professionnels (Acteurs ensemble).

Il peut s'agir d'accompagnement par des professionnels, d'initiatives d'habitants.

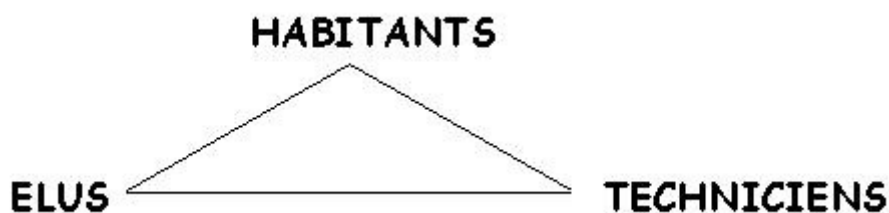
Ex. : Association d'habitants du même quartier souhaitant accueillir les gens du quartier et faisant appel à des professionnels locaux pour se former à l'accueil. Ceci nécessite que les professionnels soient attentifs à ce genre d'associations.

Ex. : un groupe d'habitants voulant créer un journal nécessitant aussi une formation.

Collaboration plus large pour répondre à une question nécessitant l'action d'une institution.

Ex. : collectif d'accès aux soins, avant la CMU, et regroupant des professionnels de santé libéraux, des associations caritatives, une institution de santé, ex. : la CPAM.

- **Les acteurs attendus et que l'on ne voit pas souvent les Villes on rêve d'un triangle d'or qui serait :**



Il est assez rare : on le trouve surtout autour du développement urbain ou de la sécurité et est souvent à l'initiative d'une municipalité.

Ex. : Grande-Synthe, les ateliers de travail urbain (A.T.U. rassemblant ces 3 acteurs sur l'aménagement urbain (espaces publics, immeubles, jardins, équipements, etc.). La demande venait des habitants qui estimaient que la Ville ne pouvait se faire sans eux.

Il s'agit donc d'une co-production (il ne s'agit pas de co-décision puisque celle-ci revient toujours aux élus du conseil municipal).

Pour ne pas être débordés par le savoir des techniciens, il y a eu une étape de formation (travail de pédagogie etc.), car toute co-production nécessite un langage et une culture communs.

Toute pratique communautaire aboutit à une co-production(il ne s'agit pas de partenariat)

Au niveau politique de la ville, sur le DSU, le triangle d'or devrait être permanent sur le quartier, sur l'agglomération.

### **L'Etat**

Ex. : "Les états-généraux de la santé" dans le Nord-Pas-de-Calais.

Il y a eu des forums régionaux et des forums par quartier, sur chaque forum, une seule grande question a été débattue.

Sur le "secteur littoral", il y a eu 400 participants, dont 300 habitants. Cette participation massive n'a été possible que parce qu'on avait listé tous les éléments pouvant intervenir dans la question de la participation (intérêt du sujet, déplacement possible avec prévision de moyens de locomotion spécifiques, et garantie que les choses se poursuivraient).

### **Les soignants libéraux (médecins et autres)**

Grand questionnement : comment se fait-il qu'on ne puisse pas, en permanence, travailler avec eux ?

### **Organismes de gestion de l'habitat : (HLM, bailleurs, etc.)**

La même question se pose.

### **Questions à se poser autour de la participation des acteurs :**

- Ont-ils été interpellés ?
- Ont-ils éventuellement du temps ?
- Qu'est-ce qui les a intéressés ?
- Que savent-ils faire ?
- Quel coût ? (leur participation peut-elle être gratuite ou payante ?
- Quelles idées ont-ils ?

Ces questions dressent un répertoire des ressources de la communauté: c'est un capital de richesses dont on n'a souvent pas idée.

**.Compte-rendu intégral à votre disposition sur demande.**

## **CENTRE DE DOCUMENTATION**

**Samia Mammer**

**L'évaluation des réseaux de soins : enjeux et recommandations. Yann Bourgueil, Marc Brémond, Aude Devalay et Al. - Paris : CREDES, Mai 2001**

Ce document est le résultat d'un travail collectif qui associe le CREDES (Centre de Recherche, d'Etudes et de Documentation en Economie de la Santé) et le groupe IMAGE de l'école Nationale de Santé Publique (ENSP).

L'évaluation des réseaux de soins pose deux types de questions : des questions théoriques, car les spécialités de l'objet "réseau" requièrent une réflexion critique sur les méthodes d'évaluation traditionnellement développées dans le domaine de la santé ; des questions pratiques, car les acteurs des réseaux de soins ne sont pas habitués à cet exercice. Ce document propose une réponse à ces questions : en clarifiant les enjeux des réseaux afin de voir dans quelle mesure ils imposent (ou non) une adaptation des cadres de références habituels de l'évaluation ; en proposant des recommandations de méthode pour chacune des questions auxquelles l'évaluation est confrontée en pratique.

### **L'évaluation au service de l'avenir. Rapport annuel 1999 - Conseil National de l'Evaluation. - Paris : La Documentation Française, 2000. - 216 p. 80 F.**

Par le décret du 18 Novembre 1998 et la création d'un Conseil National de l'Evaluation, le gouvernement a souhaité une relance de l'évaluation des politiques publiques. Ce rapport rend compte de la première année d'activité du Conseil National de l'Evaluation (CNE). Outre des informations sur l'application du nouveau dispositif, on y trouvera le programme des évaluations décidé par le Premier ministre, ainsi que les enseignements tirés par le CNE des projets présentés par les administrations.

### **L'évaluation médicale : du concept à la pratique - Yves Matillon, Pierre Durieux, Philippe Loirat (préf.). - Paris : Flammarion, 2000. (Médecine-Sciences) - (2è Ed.). - 180 p.**

Rendre crédibles les études d'évaluation, par la clarté des objectifs, la rigueur de la méthode, l'utilité des résultats, nécessite temps, compétences et expérience pour leurs promoteurs. Cet ouvrage a pour objectifs :

- de commenter des résultats d'expérimentation et d'études (françaises ou étrangères, professionnelles et/ou institutionnelles),
- de permettre de mieux comprendre que l'évaluation n'est pas une démarche isolée, mais qu'elle doit s'articuler au sein du système de santé, respectant le rôle et les responsabilités de chaque institution et groupe professionnels (non abordé dans ce livre),
- de permettre une ouverture sur des problèmes plus complexes (l'évaluation dans les établissements de soins, la liaison avec la régulation du système de santé).

### **Les Institutions sociales face aux usagers. Rapport annuel 2001 - Inspection Générale des Affaires Sociales. - Paris : La Documentation Française, 2001**

Ce rapport de l'IGAS est la synthèse de sept enquêtes menées durant l'année 2000. Toutes consacrées à l'analyse de l'accueil et de la prise en charge des usagers, elles ont observé le fonctionnement des services publics dans des situations et à des moments particuliers :

- Le passage à la retraite dans le régime général et quelques régimes complémentaires,
- L'accès aux soins en psychiatrie,
- La liquidation des allocations liées à une situation d'isolement,
- La détection des droits en régime d'assurance chômage et en régime d'assurance maladie pour la Couverture Maladie Universelle,

- Les relations des établissements de soins avec les malades et notamment l'exercice de leurs droits,
- Le traitement des plaintes par les services du travail,
- Le fonctionnement des juridictions sociales.

## **Rapport d'activité 1999-2000. - Conseil Scientifique de la CNAMTS. - Paris : CNAMTS, 2001**

Le Conseil donne des avis notamment en matière d'organisation des soins, de recherche et de partenariat de la Caisse Nationale. Ce premier rapport présente un texte intéressant relatif aux premières recommandations du groupe de travail "soins primaires".

Projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé. - <http://www.assemblee.nationale.fr/projets/p13258.asp>

Ce projet de loi traite de nombreuses questions relatives à la démocratie sanitaire, à l'organisation régionale de la santé, à la transformation du Comité Français d'Education pour la Santé, au renforcement du rôle des réseaux, aux orientations en matière de prévention et promotion de la santé, à la réparation des risques sanitaires...

Bilan pour la mission de concertation pour la rénovation des soins de ville. - Paris : Ministère des Affaires Sociales, 5 juillet 2001

Ce document résulte d'une concertation entre les pouvoirs publics et les organisations professionnelles (appelé aussi Grenelle de la Santé).

Au sommaire :

- Les métiers de la santé,
- Les professionnels acteurs des politiques de santé et de l'optimisation des dépenses,
- Régulation du système : des responsabilités partagées.

## **AGENDA**

### **IXe UNIVERSITE DE L'INSTITUT RENAUDOT QUEL PAYSAGE EN SANTE DEMAIN ?**

Avec la participation de Monsieur Marc Brodin, Professeur de Santé publique, Président de la Conférence Nationale de Santé et de Monsieur François Plassard, Docteur en économie.

**Le Samedi 24 Novembre 2001 Au Château de Saint-Ouen (93)**

Un peu de futurologie en cette première année de troisième millénaire !

De nombreux textes récemment publiés, rapport du CREDES, de la CNAM, des G7 et G14, projet de loi sur le droit des malades, pour n'en citer que quelques-uns, proposent ou imaginent les contours du système de santé des prochaines décennies.



Mieux comprendre notre environnement sanitaire et social, envisager des scénarii pour le futur plus ou moins proche, sont aujourd'hui des conditions indispensables pour tous ceux qui veulent intervenir sur leur propre pratique, sur les modalités de construction de changements nécessaires.

Quelle place peut-on espérer pour les valeurs et mise en œuvre de santé communautaire dans les prochaines années ?

Marc Brodin nous proposera une mise en perspective des évolutions possibles du paysage sanitaire et social, et François Plassard accompagnera par son écoute et sa réflexion les débats de notre journée.

Renseignements et inscriptions auprès de l'Institut Renaudot  
Samia Mammer - tél.& fax. : 01 48 06 67 32 - E-mail : [renaudot@free.fr](mailto:renaudot@free.fr)

- Inscription à titre individuel pour les adhérents : 200 F.
- Inscription à titre individuel, non adhérents : 250 F.
- Inscription prise en charge par une structure (Mairie, Association, ou autres), 450 F.

Ce tarif comprend le repas de midi et les pauses café.

## **Promotion de la santé : une pensée, des convictions, des actions." Dans la trace de Jean-Pierre Deschamps "**

### **Vendredi 14 Décembre 2001**

Lieu du colloque : Faculté de Médecine 9, Rue de la Forêt de Haye Vandoeuvre-lès-Nancy.

Renseignements et inscriptions : Catherine GRUAUX

Tél. : 03 83 59 25 88

Fax. : 03 83 59 26 90

E-mail : [cruaux@sante-pub.u-nancy.fr](mailto:cruaux@sante-pub.u-nancy.fr).

.

## **Festival d'Education Populaire**

### **Du 24 au 28 Octobre 2001 à Arras.**

Renseignements et inscriptions :

Arc en Ciel théâtre - Forum Ville 01 42 23 40 30

Arc en Ciel théâtre, compagnie d'action théâtrale praticienne du théâtre-forum, organise avec la Confédération syndicale des familles d'Arras, un festival qui proposera

des ateliers thématiques (santé, lien social et habitants), des débats et un spectacle inédit : "**La vie qui va**" avec des **comédiens-intervenants** de la troupe d'intervention sociale.